

Acte de vente

ENTRE LES SOUSSIGNES

Le VENDEUR :

Nom : Prénom :
Nationalité :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
.....
.....

et l'ACHETEUR :

Nom : Prénom :
Nationalité :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
.....
.....

Il a été convenu ce qui suit :

Le VENDEUR, agissant en qualité de propriétaire du bateau :

Nom : Type :
Constructeur :
Jauge brute :TX, Equipé moteur :
Immatriculé sous le n° à
Francisé sous le n° à

déclare vendre (préciser totalité ou nombre de parts) du dit bateau à l'ACHETEUR qui accepte les clauses et conditions suivantes :

L'ACHETEUR déclare bien connaître le navire et l'avoir visité pour l'accepter dans l'état où il se trouve.

Le VENDEUR déclare qu'il n'existe sur le dit navire aucune dette, ni inscription hypothécaire et garantit l'ACHETEUR contre toute réclamation à ce sujet.

Livraison (conditions particulières) :
Prix de vente et mode de paiement :

Le présent acte sera annulé de plein droit en cas de refus de visa de la part des Autorités Maritimes. En foi de quoi, les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties.

Fait à : Le :

LE VENDEUR :

L'ACHETEUR :